

5.2.15 Le secteur sud de l'aéroport

Le territoire directement situé au sud de l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec se caractérise par la présence de milieux naturels, notamment de milieux humides et secteur boisés. Le passé agricole du site est toujours perceptible par endroit, notamment par la présence de plaines dégagées à l'ouest du secteur, bien que cette fonction agricole ne soit plus en activité aujourd'hui. Identifié comme secteur de conciliation par le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de l'agglomération de Québec et au Schéma d'aménagement pour le développement d'activités industrielles, le secteur sud de l'aéroport est voué à conjuguer la conservation des milieux naturels qui le compose avec le développement d'espaces pour les industries et entreprises d'innovation.

Enclavé entre les terrains de l'aéroport et le chemin de fer Québec-Gatineau et présentant une topographie significative, le sud de l'aéroport pose des enjeux à considérer dans l'implantation de nouvelles activités économiques. De plus, la présence de milieux résidentiels à proximité impose d'assurer une intégration harmonieuse d'espaces industriels et d'innovation. Le développement de ces nouveaux espaces industriels permettra de répondre aux importants besoins actuellement identifiés à l'échelle de la Ville tout en contribuant à la vitalité économique de cette dernière.

En désignant ce territoire comme un secteur particulier de planification, la Ville de Québec confirme ses intentions d'atteindre l'objectif principal suivant :

Assurer une conciliation, au sud de l'aéroport de Québec, entre conservation des milieux naturels d'intérêt et développement d'espaces industriels et d'innovation dans le respect des milieux environnants.

Piste d'action

- Réaliser un exercice de planification détaillée pour le secteur sud de l'aéroport et doter ce territoire d'un plan particulier d'urbanisme (PPU)